

# ASSOCIATION SPORTIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB DE L'AIN

## REGLEMENT PARTICULIER

L'Association Sportive de l'Automobile Club de l'Ain organise le dimanche 12 aout 2007, avec le concours de l'Ecurie LUISANDRE, une épreuve automobile de Course de Côte Régionale dénommée :

### 32ème Course de Côte Régionale de BETTANT

Cette épreuve compte pour la Coupe de France de la montagne et le Championnat du Comité Régional du sport automobile Rhône Alpes.

Le présent règlement a été approuvé par le comité régional sous le numéro R13 en date du 12 avril 2007 et enregistré à la FFSA sous le permis d'organisation numéro R203 en date du 18avril 2007.

#### **ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE :**

##### **1.1p. Officiels :**

##### **Président du Collège des Commissaires Sportifs :**

Monsieur DESBRUN Marcel Licence n° 3266

##### **Commissaires Sportifs :**

Madame GERLAND Françoise Licence n° 10193  
Monsieur MORANGE Robert Licence n° 1981

##### **Directeur de Course :**

Monsieur ROSSIGNOL Didier Licence n° 11521

##### **Directeur de Course Adjoint :**

Monsieur CURRAT Marc Licence n° 5171  
Monsieur JULIEN Bernard Licence n° 20085

##### **Commissaire Technique Responsable :**

Monsieur DELEVAL Alain Licence n° 1612

##### **Commissaires Techniques :**

Monsieur FARGIER Denis Licence n° 33629  
Monsieur PETITON Alain Licence n° 2732  
Monsieur RANCON Jean Marc Licence n°

##### **Chargé de la mise en place des moyens :**

Monsieur MOUSSIER Christophe

##### **Chargé des relations avec les concurrents :**

Monsieur MOREL Georges Licence n° 11762  
Monsieur CARRIER Jean-Pierre Licence n° 6337

##### **Chargé des Commissaires de Route :**

Monsieur MORAND Christian Licence n° 39393

##### **Chronométrateur Officiel Fédéral :**

Monsieur MOLINES Robert Licence n° 4107

##### **Médecin Responsable :**

Docteur GOEPP Stéphane

### **1.2p. Horaires :**

- \* Clôture des engagements le 8 aout 2007 à minuit.
- \* Publication de la liste des engagés le 9 aout 2007.
- \* Vérifications administratives le 11 aout 2007 de 15h00 à 18h50 et  
le 12 aout 2007 de 7h00 à 8h00.  
Lieu : salle des fêtes de BETTANT.
- \* Vérifications Techniques le 11 aout 2007 de 15h10 à 19h00 et  
le 12 aout 2007 de 7h10 à 8h10.  
Lieu : salle des fêtes de BETTANT.
- \* Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais à 9h30.
- \* Essais non chronométrés le 12 aout 2007 de 8h15 à 9h30.
- \* Essais chronométrés le 12 aout 2007 de 9h45 à 12h15.
- \* Briefing des pilotes le 12 aout 2007 à 13h30.  
Lieu : ligne de départ
- \* Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course à 12h45.

### **\* Course :**

- 1ère montée le 12 aout 2007 à partir de 13h30
  - 2ème montée le 12 aout 2007, 15 mn après la fin de la 1<sup>ère</sup> montée
  - 3ème montée le 12 aout 2007, 15 mn après la fin de la 2<sup>ème</sup> montée
- Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

- \* Affichage des résultats provisoires: après l'arrivée du dernier concurrent **en parc fermé.**
- \* Remise des prix le 12 aout 2007 à 20h00 au salle des fêtes de BETTANT.

- \* Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :  
Réunion 1 : le 12 aout 2007 à 8h30 salle des fêtes de BETTANT.  
**Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.**

### **1.3p. Vérifications :**

- \* Vérifications administratives : à la salles des fêtes de BETTANT le samedi 11 aout 2007 de 15h00 à 18h50 et le dimanche 12 aout 2007 de 7h00 à 8h00.
- \* Vérifications techniques : à la salles des fêtes de BETTANT le samedi 11aout 2007 de 15h10 à 19h00 et le dimanche 12aout 2007 de 7h10 à 8h10.
- \* Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage de la Gare avenue Roger Salengro, à 01500 Ambérieu en Bugey.  
Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 45 € TTC.

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

- \* Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture du contrôle soit le 12 aout 2007 à 8h00.
- \* A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le 12 aout 2007 à 8h30.

- \* Pesage des véhicules : parking de la salle des fêtes de BETTANT.

### **ARTICLE 2P. ASSURANCES :**

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

### **ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES :**

#### **3.1p. Engagements :**

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

**ASAC DE L AIN  
BP 134  
01500 AMBERIEU EN BUGHEY CEDEX**

Jusqu'au 8 aout 2007 à minuit.

Les frais de participation sont fixés à 270,00 €

réduits à 135,00 € pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur,

réduits à 120,00 € pour les licenciés de l'ASAC de l'AIN acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur.

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation, (**chèques à l'ordre de l'ASAC de l'AIN**).

Si, quatre jours avant le début du meeting, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 50, les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'épreuve. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

**FORFAIT** : tout concurrent devra notifier son forfait par lettre, fax ou télex 24 h avant le début du meeting pour obtenir le remboursement des frais de participation.

#### **ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS :**

##### **4.1p. Voitures admises :**

Le nombre des voitures admises est fixé à **150**.

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

##### **Groupe F2000/FC**

F2000-1	jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup>
F2000-2	au-dessus de 1400 jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
F2000-3	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
FC 1	au-dessus de 1300 cm <sup>3</sup>
FC 2	au-dessus de 1300 jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
FC 3	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
FC 4	au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>

##### **Groupe N/FN**

N/FN 1	jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup>
N/FN 2	au-dessus de 1400 jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
N/FN 3	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
N/FN 4	au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>

##### **Groupe A/FA**

A/FA 1	jusqu'à 1400 cm <sup>3</sup>
A/FA 2	au-dessus de 1400 jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
A/FA 3	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
A/FA 4	au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>

##### **Groupe GT de série**

GT 1	jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
GT 2	au-dessus de 2000 cm <sup>3</sup>

##### **Groupe CM/C3/CN**

CM	jusqu'à 1003 cm <sup>3</sup>
C3-1	jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
C3-2	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>
CN 1	jusqu'à 1600 cm <sup>3</sup>
CN 2	au-dessus de 1600 jusqu'à 2000 cm <sup>3</sup>

##### **Groupe D/E**

D/E 1	jusqu'à 1300 cm <sup>3</sup> + FCampus
D/E 2	au-dessus de 1300 jusqu'à 1605 cm <sup>3</sup>
D/E 3	FF – FR – F3B

##### **4.2p. Carburant. Pneumatiques. Equipements :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

##### **4.3p. Numéros de course :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

##### **4.4p. Mesures et dispositifs de sécurité :**

Voir tableau publié dans France Auto spécial règlement.

#### **ARTICLE 5P. PUBLICITES :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

- Publicités obligatoires (non rachetables) : indiquées par additif
- Publicité optionnelle : indiquée par additif

#### **ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES :**

##### **6.1p. Parcours :**

La Course de Côte de BETTANT a le parcours suivant :

Procédure de départ : feux  
Chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.  
Départ : sur le D 77 au panneau BETTANT.  
Arrivée : sur le D 77 à la côte 350.  
Pente moyenne : 7,5%  
Longueur du parcours : 1500 m  
Modalités de retour au départ : par la route de course et itinéraire fléché.  
Parc départ : route d'Ambérieu en Bugey.  
Parc arrivée : sur le D 77 300 m après l'arrivée.

#### **6.2p. Route de Course :**

Tout pilote dans l'obligation d'immobiliser sa voiture sur un point quelconque du circuit devra aussitôt la ranger de façon qu'elle ne puisse constituer une gêne pour les autres pilotes.  
Les commissaires en poste pourront participer à cette opération uniquement sous la protection des drapeaux, mais leur intervention, sous peine de mise hors course, ne pourra avoir pour effet la remise en marche du moteur.

#### **6.3p. File de départ :**

Les conducteurs devront se ranger en file de départ dans la zone prévue à cet effet avant le départ, au plus tard 10 minutes avant leur heure de départ. Le concurrent dont le conducteur ne se sera pas présenté dans ce délai, pourra être exclu de l'épreuve.

#### **6.4p. Signalisation :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

#### **6.5p. Parc Concurrents :**

Les parcs concurrents seront situés en arrivant à BETTANT sur la gauche et la droite e la route d'Ambérieu.  
Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 14 heures le 11 aout 2007.  
Les remorques devront être garées aux endroits prévus à cet effet.

#### **6.6p. Parc Fermé Final :**

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de mise hors course d'office) pour tous les concurrents classés est situé parking en face de la mairie de BETTANT.

#### **6.7p. Tableaux d'affichage officiels :**

Les tableaux d'affichage seront placés :  
\* pendant les vérifications à la Salle des fête de BETTANT.  
\* pendant les essais et la course à la Salle des fête de BETTANT.  
\* pendant le délai de réclamation après l'arrivée à la Salle des fête de BETTANT.

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

#### **6.8p. Permanence :**

Pendant la manifestation, une permanence se tiendra à **salle des fêtes de BETTANT**.  
Téléphone : 04.74. . . – Portable : 06.08.53.41.10 ou 06.15.46.12.84  
Centre de secours le plus proche : AMBERIEU EN BUGÉY Téléphone 18.

### **ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

#### **7.2p. Conférence aux pilotes (briefing) :**

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu sur la ligne de départ le 12 aout 2007 à 13h15.  
La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

#### **7.3p. Course :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.  
Procédure de départ : feux tricolores.

#### **7.4p. Echauffement des pneumatiques :**

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les épreuves régionales.

**ARTICLE 8P. PENALITES :**

Voir règlement standard des Courses de Côte et Slaloms.

**ARTICLE 9P. CLASSEMENTS :**

Le classement s'effectuera sur la meilleure montée de course.

Voir règlement standard des Courses de Côte et slaloms.

**ARTICLE 10P. PRIX :**

**10.2p. Prix :**

La répartition des prix et coupes se fera de la façon suivante :

<b>SCRATCH :</b>	1er	520 €+ 1 coupe
	2ème	400 €+ 1 coupe
	3ème	300 €+ 1 coupe
	4ème	250 €+ 1 coupe
	5ème	220 €+ 1 coupe
<b>GROUPE :</b>	1 <sup>er</sup>	200 € (100 € si moins de 3 partants)
	2ème	150 € si plus de 4 partants
	3ème	120 € si plus de 8 partants
	4ème	100 € si plus de 11 partants
	5ème	80 € si plus de 15 partants
<b>CLASSE :</b>	1 <sup>er</sup>	145 € (72 € si moins de 3 partants)
	2ème	125 € si plus de 4 partants
	3ème	80 € si plus de 6 partants
	4ème	65 € si plus de 9 partants
	5ème	50 € si plus de 13 partants
	6ème	35 € si plus de 17 partants
<b>COUPE DES DAMES :</b>	1ère	145 €+ 1 coupe
	2ème	125 € si plus de 3 partantes
	3ème	80 € si plus de 6 partantes
	4ème	65 € si plus de 9 partantes

Les prix ne sont pas cumulables. Dans tous les cas sera donnée la valeur la plus élevée. Il est prévu une dotation pour les Commissaires.

**10.3p. Coupes :**

Une coupe aux 5 premiers du classement général.

Une coupe aux vainqueurs de groupes et classes.

Des coupes supplémentaires peuvent être attribuées.

**10.5p. Remise des Prix et Coupes :**

Remise des prix le dimanche 12 aout 2007 à 20h00 au salle des fêtes de BETTANT.

**Article 10.6p. Remise des chèques et palmarès :**

Les concurrents pourront retirer les chèques correspondants à leur prix ainsi que le Palmarès le dimanche 12 aout 2007 à partir de 20h00 à la salle des fêtes de BETTANT.